



SMIPE VAL TOURAIN ANJOU

# RAPPORT ANNUEL 2021

---

DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION  
ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

# Sommaire

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE - 2021

P. 3

LES FAITS MARQUANTS 2021

P. 6

MOYENS HUMAINS

P. 7

MOYENS MATÉRIELS

P. 8

BILAN DES TONNAGES PRODUITS

P. 9

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

P. 11

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

P. 14

LES RECYCLABLES - COLLECTE DES P.A.V

P. 19

LE RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES

P. 27

INDICATEURS FINANCIERS

P. 35



# ► Présentation du SMIPE – 2021

## ► Carte d'identité du territoire

Depuis sa création en 1972, le SMIPE Val Touraine Anjou a subi de nombreuses transformations de territoire. La dernière en date est celle du 31 décembre 2019, où les 7 communes du Canton d'Allonnes (Maine et Loire) ont quitté le syndicat pour être rattachées à Saumur Agglo Propreté.

## ► Evolution

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le SMIPE a intégré la commune d'Ambillou, modifiant ainsi la carte du territoire et portant le nombre de communes à 26.

## ► Conséquences sur le contenu du rapport

Les données avant et après le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ne peuvent donc pas être comparées en raison d'une population et d'un schéma technique différents.

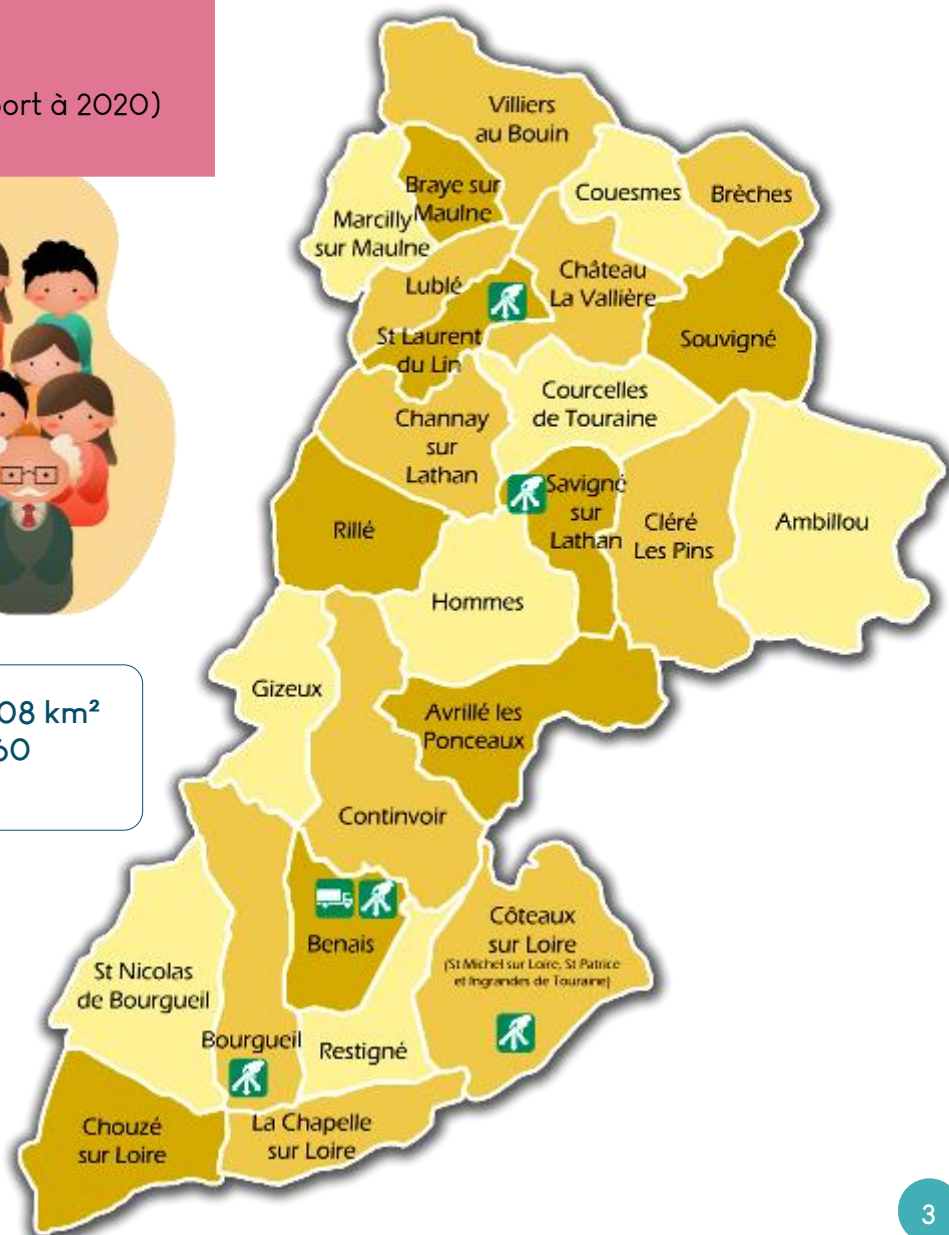
## ► Carte du territoire

**26 communes**

25 833 habitants (+6,83% par rapport à 2020)  
(extension à Ambillou)



Superficie du territoire : 667,08 km<sup>2</sup>  
Nombre de foyers : 13 360  
Densité : 41 hab./km<sup>2</sup>



# Les services du SMIPE

## ► Service de collecte et de traitement

Le SMIPE a dû s'adapter aux différences de fonctionnement et harmonisera les types de collecte au fil des années...

### ► Collectes :

La collecte des Ordures Ménagères résiduelles en porte à porte

#### Communes du Nord - ex SMIOM de Couesmes + Ambillou

- La collecte des emballages en sac jaune
- La collecte sélective du verre et du papier en apport volontaire

#### Communes du Sud - historique SMIPE

- La collecte sélective des emballages, du verre et des papiers en apport volontaire

Et enfin l'exploitation des déchèteries.

### ► Traitement :

- La valorisation des filières de déchèteries,
- Le traitement des déchets résiduels (OMr),
- Le traitement des déchets issus d'une activité autre que domestique et assimilables à des déchets ménagers, (sont concernés notamment les déchets des administrations, artisans, commerçants et entreprises), dans le cadre de la Redevance Spéciale.



## ► Vue d'ensemble



5  
déchèteries



1 quai  
de transfert



1 plateforme de  
stockage  
en exploitation



14 261  
tonnes de déchets  
collectées par le  
SMIPE en 2021

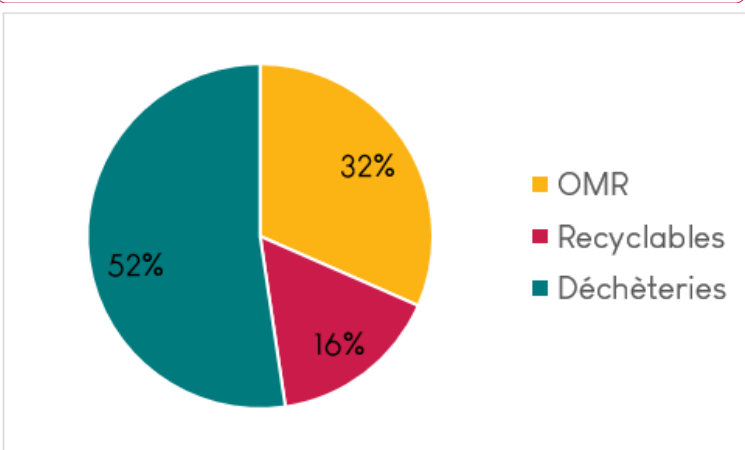


552  
kg/habitant/an  
tous déchets  
confondus



30  
agents  
19% de femmes  
et 81% d'hommes

## ► Répartition des tonnages collectés par nature



## ► Chiffres nationaux

**580 kg/hab**  
(chiffre ADEME 2017)

# Les institutions

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est défini par le décret 2015-1827 du 30 décembre 2015.

Son objectif est de favoriser la transparence vis-à-vis des usagers et de les informer sur l'organisation du service et sur les principaux événements de l'année. (Article L5211.39 du CGCT – Modifié par LOI n°2010-1563 du 16 décembre 2010 art. 34)

## ► Institution

Présidé par Xavier DUPONT, depuis le 8 septembre 2020, le Comité Syndical est composé de 62 membres dont 36 titulaires et 26 suppléants provenant des 2 structures :

- Communauté de communes « Touraine Ouest Val de Loire »  
34 délégués titulaires et 25 délégués suppléants



- Communauté de communes « Chinon Vienne et Loire »  
2 délégués titulaires et 1 délégués suppléants



Patrick PLANTIER, élu de Benais est le 2<sup>ème</sup> Vice-Président et Sébastien BERGER, élu de St Nicolas de Bourgueil est le 3<sup>ème</sup> Vice-Président.

## ► Bureau Syndical

Le bureau Syndical prend les décisions relatives au fonctionnement du SMIPE et prépare les dossiers à présenter au Comité Syndical. Il est composé de 10 membres issus des délégués des 2 intercommunalités, en plus du Président, Xavier DUPONT et les 2 Vice-présidents :

1<sup>er</sup> VICE PRÉSIDENT : Patrick PLANTIER (Benais)  
2<sup>ème</sup> VICE PRÉSIDENT : Sébastien BERGER (St Nicolas de Bourgueil)

## ► 10 membres du bureau supplémentaires

- Dominique ALLAIRE (Bourgueil)
- Frédéric CLEMENT (Bourgueil)
- François GRANDMANGE (Continvoir)
- Nicolas VEAUUVY (Couesmes)
- Hubert DE CHAMPS (La Chapelle sur Loire)
- Jean Philippe TROLONG BAILLY (Marcilly sur Maulne)
- Jean Paul SORIN (St Laurent de Lin)
- Marie Sabine DE ARAUJO (Savigné sur Lathan)
- Sandrine MORIN (Savigné sur Lathan)
- Chrystophe AUBERT (Souvigné)



## ► Commissions thématiques

Ces Commissions apportent une réflexion en amont sur les différents dossiers du SMIPE. Elles émettent des avis ou des préconisations :

- Commission d'Appels d'offres
- Commission Communication/ Ressources Humaines

# ▶ Les faits marquants de l'année 2021

## ▶ INTEGRATION DE LA COMMUNE D'AMBILLOU

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la commune d'Ambillou a intégré le territoire du SMIPE, soit plus 1 750 nouveaux habitants.

## ▶ COLLECTE DES PAPIERS EN APPORT VOLONTAIRE

Afin d'harmoniser la collecte des habitants, le papier va être sorti des sacs jaunes. Les habitants devront par la suite les déposer dans les colonnes papiers installées sur le territoire

## ▶ REPRISE DE LA COLLECTE DES VERRES

Au 1er janvier, la régie du SMIPE a repris la collecte du verre sur le territoire Nord.

## ▶ EXTENSIONS DES CONSIGNES DE TRI

Le bureau d'études ESPELLIA a travaillé sur la future harmonisation du service de collecte sur le territoire, notamment la mise en place des extensions de consignes de tri des déchets.

## ▶ NOUVEAU FLUX EN DÉCHÈTERIES

Les 4 déchèteries possédant une benne Eco Mobilier, ont été équipées de contenants pour recevoir les oreillers et les couettes afin que celles-ci ne terminent plus dans les encombrants.

## ▶ NOUVEAU CENTRE DE TRI - ST BARTHELEMY D'ANOU

En novembre, le centre de tri est entré en phase de test, de réglage des machines, de sécurité et de gestion des approvisionnements de déchets, afin que l'entreprise DERICHBOURG, à la fois constructeur et exploitant du site pour 6 ans, valide la mise en service industrielle du centre de tri en 2022.

## ▶ MODIFICATION DES SERVICES

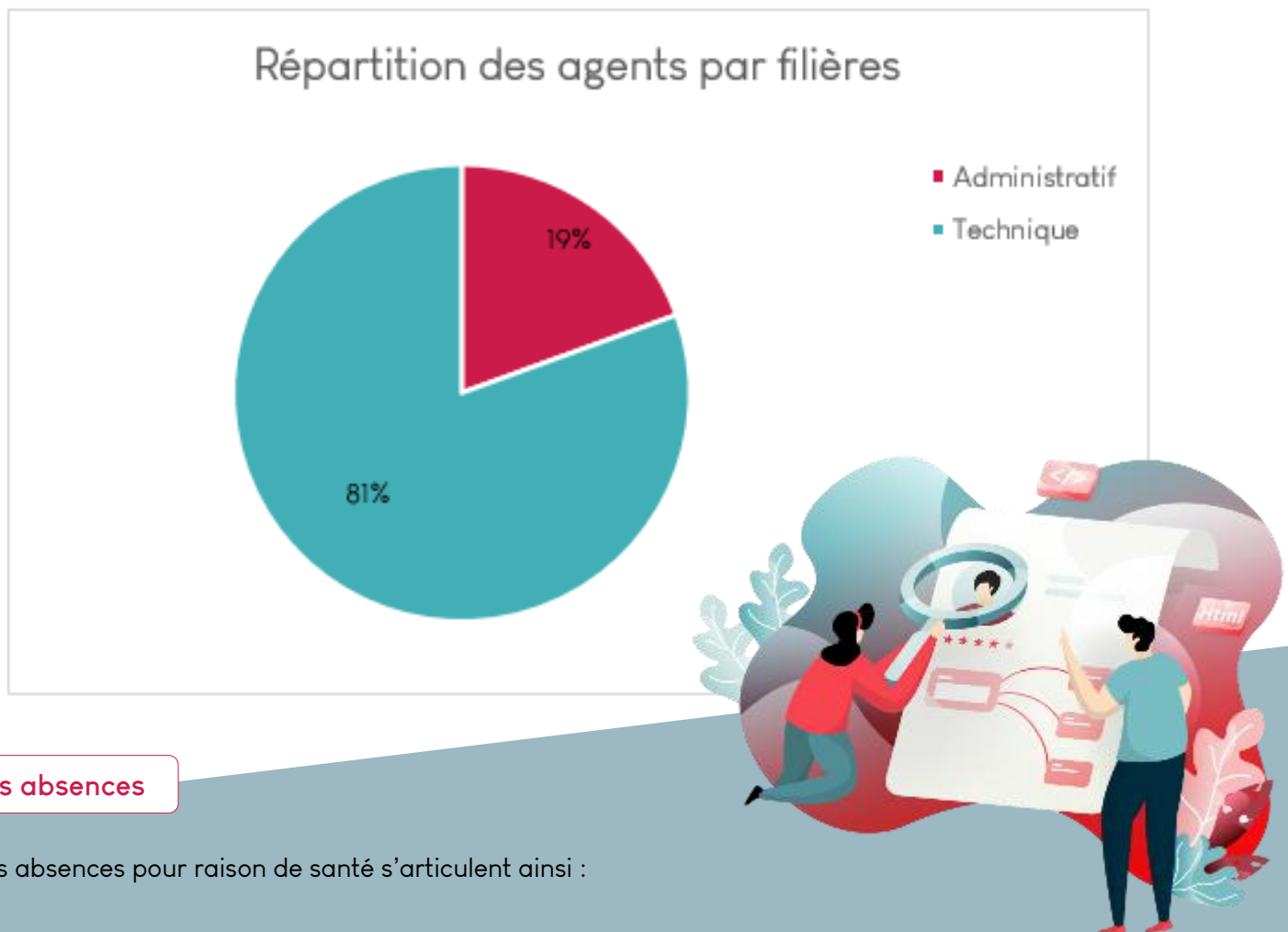
Afin de répondre à toutes les sollicitations des usagers et d'harmoniser le territoire, un agent de prévention a été recruté au service communication et une assistante exploitation et logistique pour seconder le responsable des services techniques.

# Moyens Humains

## ► Effectifs

La compétence déchet est assurée en régie par les 24 agents techniques et les 6 agents administratifs, soit un total de 30 personnes.

Détail de l'effectif du Syndicat au 31/12/2021



## ► Les absences

Les absences pour raison de santé s'articulent ainsi :

**Agents CNRACL (titulaires > à 28/35<sup>ème</sup>) = 859 jours d'arrêts maladies répartis comme ci-dessous :**

- ▶ 1 congé paternité 30 jours
- ▶ 3 accidents de service soit 224 jours (médicalement justifiés par expertises)
- ▶ 605 jours d'arrêts maladies ordinaires dont :
  - ▶ 1 arrêt de 224 jours dont 141 jours en reprise à temps partiel thérapeutique
  - ▶ 4 arrêts dont la durée était supérieure à 30 jours
  - ▶ 13 arrêts de courte durée

**Agents IRCANTEC (agents en CDD)**

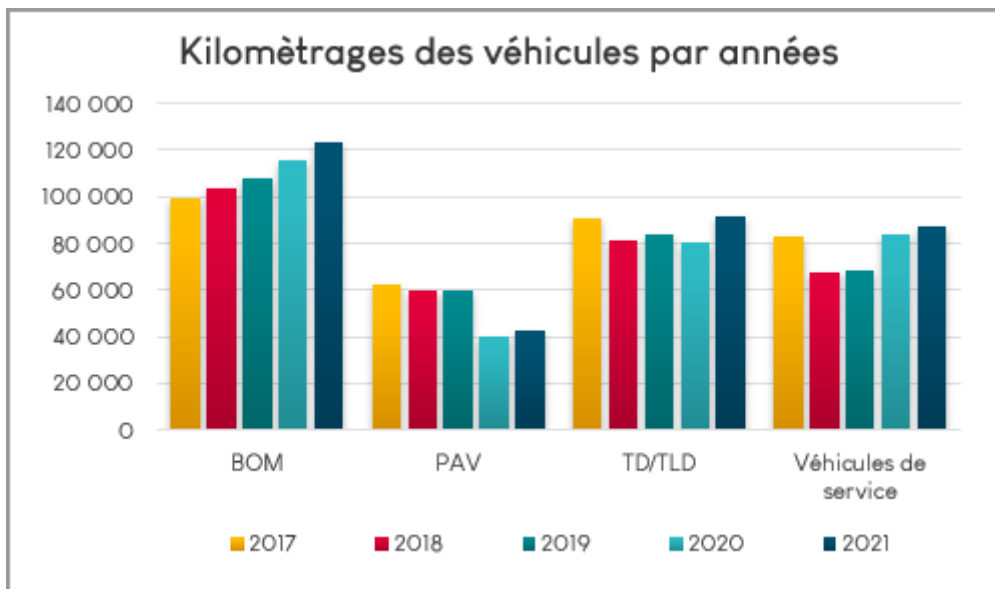
- ▶ 1 congé maternité
- ▶ 1 arrêt maladie ordinaire de 6 jours

# Moyens Matériels

## ► Equipements détenus

Les véhicules sont répartis en 4 catégories :

- 8 BOM (Bennes à Ordures Ménagères et Emballages) pour la collecte en porte à porte
- 2 PAV (Points d'Apports Volontaires) pour la collecte des Points d'Apport Volontaire
- 3 TD/TLD (Transferts Déchèteries/Transferts Longues Distances) pour le transport jusqu'aux centres de traitement ainsi que les rotation de caissons déchèteries
- 8 Véhicules de services (Tous les véhicules de services nécessaires aux déplacements des agents)



- En 2021, le kilométrage des BOM augmente de 7% par rapport à 2020. Cette année, une BOM supplémentaire a été louée pour compléter le parc et prendre en charge la collecte supplémentaire de la commune d'Ambillou.

- **2 Engins** : Pelleteuse et chargeur.  
1 132 heures (+18% par rapport à 2020)  
Utilisation pour le site de transfert de Benais



# Bilan des tonnages collectés

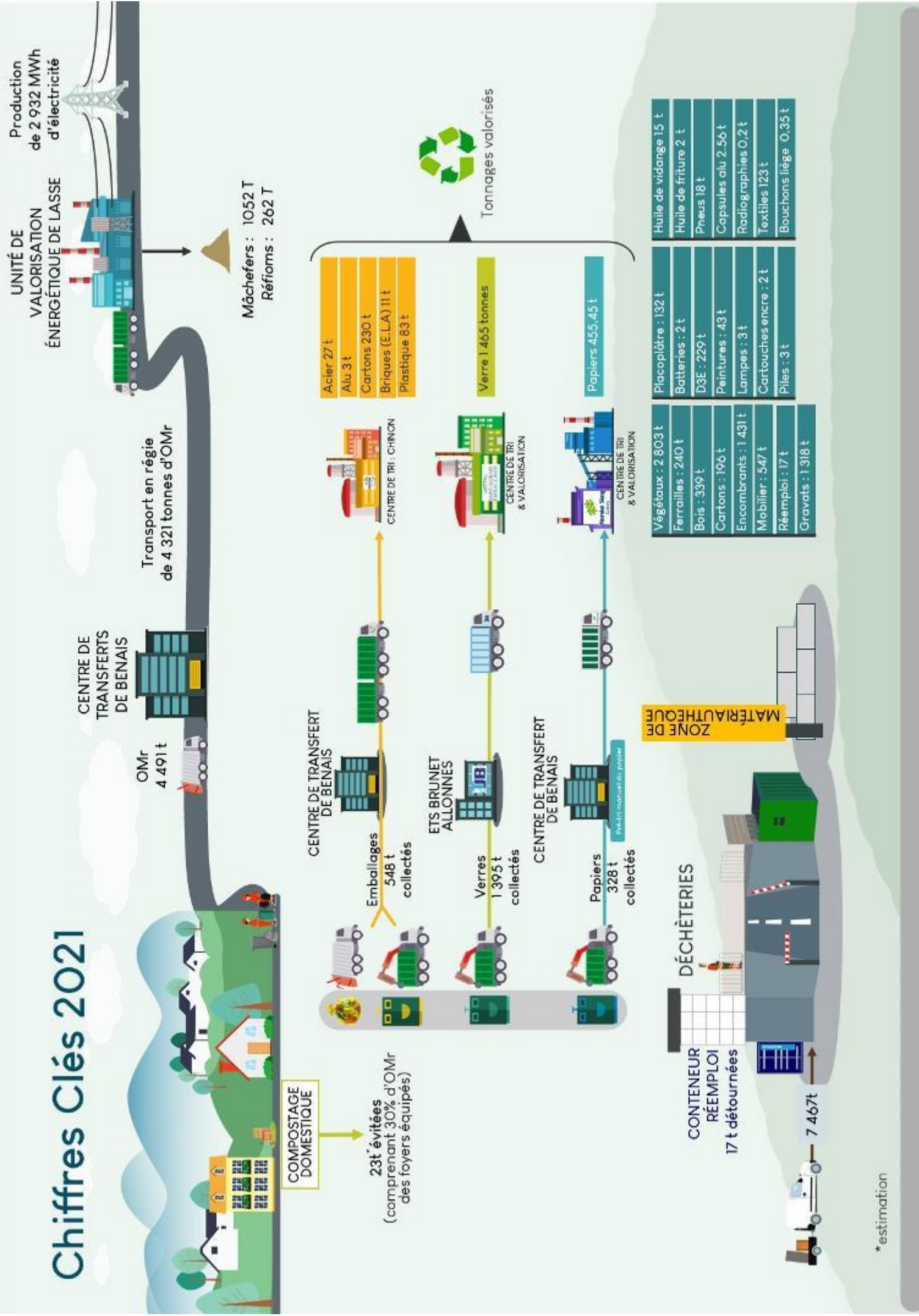
ORDURES MÉNAGÈRES résiduelles						
Désignation	Tonnages collectés 2021	RATIO PAR HAB EN KG	Evolution 2020/2021		pour mémoire en 2020	
			Ratios	Tonnages	tonnages collectés	RATIO/HAB en KG
TOTAL OMR	4 491	173,83	-3,32%	3,28%	4 348	179,80

RECYCLABLES - Collectes sélectives						
Désignation	Tonnages collectés 2021	RATIO PAR HAB EN KG	Evolution 2020/2021		pour mémoire en 2020	
			Ratios	Tonnages	tonnages collectés	RATIO/HAB en KG
CARTONS COMMERCANTS	31,950	1,24	28%	37%	23,32	0,96
VERRE	1395,480	54,02	3%	10%	1271,74	52,59
ACIER	548,05	21,22	-5%	1%	542,06	22,42
ALU						
CARTONS						
BRIQUES						
PLASTIQUES						
PAPIERS	327,820	12,69	-8%	-1%	332,56	13,75
TOTAL CS	2 303,300	89,16	-1%	6,16%	2169,68	89,72

DÉCHÈTERIES						
Désignation	Tonnages collectés 2021	RATIO PAR HAB EN KG	Evolution 2020/2021		pour mémoire en 2020	
			Ratios	Tonnages	tonnages collectés	RATIO/HAB en KG
VEGETAUX	2 803,060	108,51	13,60%	21,36%	2 309,70	95,51
FERRAILLES	240,320	9,30	1,63%	8,57%	221,36	9,15
BOIS	338,800	13,12	19,62%	27,79%	265,12	10,96
CARTONS	196,170	7,59	4,72%	11,87%	175,36	7,25
ENCOMBRANTS	1 431,260	55,40	9,17%	16,62%	1 227,24	50,75
MOBILIER	546,770	21,17	59,79%	70,69%	320,32	13,25
RÉEMPLOI	16,560	0,64	53,33%	63,80%	10,11	0,42
GRAVATS	1 318,550	51,04	-10,38%	-4,26%	1 377,28	56,95
PLACOPLATRE	132,430	5,13	-4,93%	1,56%	130,40	5,39
BATTERIES	2,480	0,10	-45,50%	-41,78%	4,26	0,18
DECHETS D3E	229,048	8,87	30,95%	39,89%	163,74	6,77
DECHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (PEINTURES)	42,842	1,66	59,80%	70,71%	25,10	1,04
LAMPES ET NÉONS	2,683	0,10	143,84%	160,49%	1,03	0,04
CARTOUCHES ENCRE	1,890	0,07	-4,37%	2,16%	1,85	0,08
PILES	3,172	0,12	38,75%	48,22%	2,14	0,09
HUILES DE VIDANGE	14,670	0,57	27,15%	35,83%	10,80	0,45
HUILES DE FRITURES	2,376	0,09	19,39%	27,54%	1,86	0,08
PNEUS	18,143	0,70	1,26%	8,17%	16,77	0,69
VITRAGE	0,000	0,00	-100%	-100%	4,22	0,17
CAPSULES ALUMINIUM	2,560	0,10	420,95%	456,52%	0,46	0,02
RADIOGRAPHIES	0,190	0,01	137,14%	153,33%	0,08	0,003
BOUCHONS DE LIEGE	0,0347	0,001	35,34%	44,58%	0,024	0,001
TEXTILES/CHAUSSURES	122,618	4,75	20,73%	28,97%	95,08	3,93
TOTAL DECHETTERIES	7 466,627	289,03	9,82%	17,32%	6 364,30	263,18

TOTAUX						
TOTAL DECHETS COLLECTES 2021	14 260,507	552,03	3,63%	10,70%	12 881,976	532,71

# Chiffres Clés 2021



\* estimation

# Sensibilisation et prévention

**13 431**

exemplaires du Journal  
distribués en 2021

**+31%**

d'abonnés à  
la page Facebook du SMIPE

# ► Communication et prévention

Réduire sa production de déchets à la source est un préalable à la gestion durable des ressources naturelles. **“Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas”**. Le SMIPE part à la rencontre des habitants, scolaires, entreprises et associations,... pour les accompagner dans la réduction, le tri et la gestion de leurs déchets.

## ► Les animations scolaires

En raison de la pandémie de Covid-19, les ateliers pédagogiques ont pu seulement reprendre en septembre 2021. Une nouvelle thématique adressée aux CMI-CM2 a été proposée : **comment alléger sa poubelle**. Cette intervention comprend notamment une activité manuelle : la fabrication de Tawashi (éponge avec des morceaux de chaussettes).

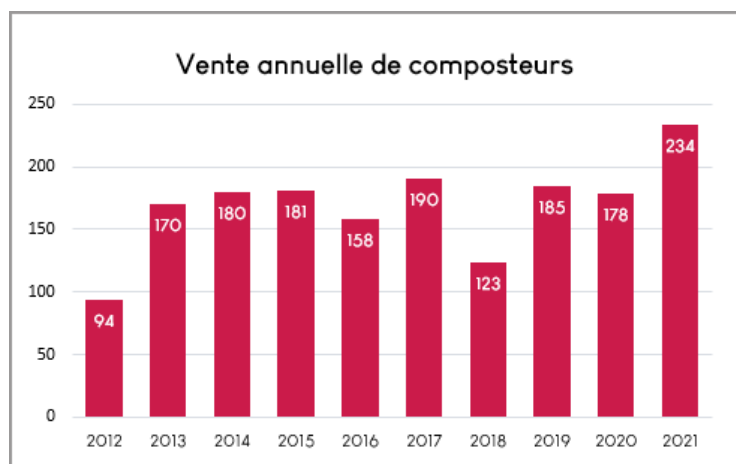
	2018	2019	2020	2021
Nombre de scolaires sensibilisés	574	595	121 <sup>(1)</sup>	197 <sup>(2)</sup>

(1) Confinement + baisse du nombre d'écoles dû au nouveau périmètre du territoire

(2) Avec la crise du COVID-19, reprise des interventions en septembre 2021

## ► La dotation en composteurs

En 2021, la dotation annuelle de composteurs a augmenté de 31% par rapport à 2020. On constate une hausse des ventes lors de la diffusion semestrielle du Journal Info Déchets. De plus la population du nouveau territoire était jusqu'ici très peu équipée.



Nombre de composteurs vendus en 2021 par volume

## ► Le Web

### SITE INTERNET



www.smipe-vta.net  
8 277 nouveaux visiteurs  
(-14% 2020/2021)

### FACEBOOK



facebook.com/SmipeVTA  
454 abonnés (+31% 2020/2021)

## ► La communication écrite et visuelle

Les supports de communication imprimés

### LE JOURNAL INFO DECHETS

Parution semestrielle



Impression  
à 13 431 exemplaires  
distribution toutes boîtes



Impression  
à 13 431 exemplaires  
distribution toutes boîtes

### LE RAPPORT ANNUEL 2020

Parution une fois par an



Impression  
40 exemplaires  
distribués aux délégués  
et envoyé aux mairies par mail

### LETTRÉ INTERNE

Parution mensuelle



Impression  
à 32 exemplaires

### CONSIGNES DE TRI



Impression en interne  
en fonction des besoins

### REDEVANCE SPECIALE

Guide d'utilisation



Impression  
à 500 exemplaires

Adhésif de  
d'identification  
pour bac



Impression  
à 2000 exemplaires

### CONDITIONS D'ACCÈS DÉCHÈTERIES



Impression  
à 1 250 exemplaires

### PANNEAUX ENTRÉES CONDITIONS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES



Impression  
en 5 exemplaires

## ► Colonnes papiers au profit des écoles

Chaque année, le syndicat propose à tous les établissements scolaires de son territoire, la mise en place de 3 colonnes pour réceptionner le papier. A l'issue d'une période de 15 jours, le papier est pesé et un montant de 35€/tonne est reversé à la caisse des écoles.

31 tonnes 240 de papiers ont été collectés sur l'année civile 2021 pour un montant de 1 129,80€ reversé aux écoles du territoire ayant participé. Une augmentation de 54,3% des tonnages collectés par rapport à l'année civile antérieure, due à cette année 2020 particulière.

# Ordures Ménagères Résiduelles



**4 491T**

de déchets ménagers  
collectés en 2021  
(+3% par rapport à 2021)

**173,83kg**

par habitant  
(-3% par rapport à 2021)

# ▶ Les Ordures Ménagères résiduelles

## ▶ Le service de collecte

Le service de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles est assuré par le personnel du SMIPE

- **AUCUN CONTENANT OBLIGATOIRE** pour les 12 communes du Sud
- **CONTENEURISATION EN BACS NOIRS**, depuis 2014, pour les 14 communes du Nord
- **EN PORTE À PORTE** ou **EN BAC DE REGROUPEMENT** (32 bacs de regroupements installés dans le Sud suite à la mise en place de la recommandation R437 de la CNAMTS)



## ▶ Le service de ramassage

Un service réalisé par le personnel du SMIPE

### DONNÉES DE LA RÉGIE

- 10 CHAUFFEURS/RIPPEURS
- 8 BENNES en régie
- 123 453 KM parcourus par les véhicules
- 17,27 TONNES collectées par jour ouvré.
- 11,34 KM PARCOURUS À PIED chaque jour, par les ripeurs (moyenne)
- 153 ANOMALIES DE COLLECTE signalées par les usagers et traitées sur le terrain en 2021
- 13 360 FOYERS COLLECTÉS chaque semaine



## ▶ Erreur de tri

Les agents de collecte ont aussi la possibilité d'indiquer les erreurs de tri aux usagers en apposant une étiquette sur le bac ou sac indiquant la mention « REFUS DE COLLECTE CAR DECHETS NON CONFORMES ».



## ▶ Jour férié - nouveauté

En cas de jours férié la collecte de ce jour férié est reportée au lendemain et toutes les collectes suivantes sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

## ▶ Circuits de collectes

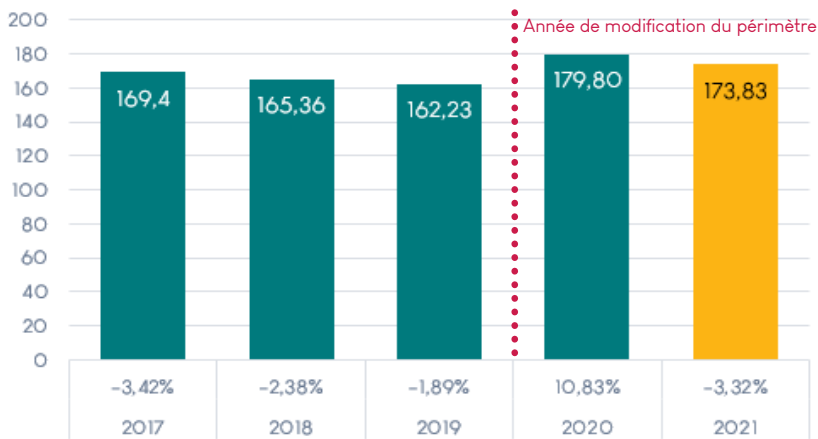
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Bourgueil	Chouzé sur Loire	St Patrice Continvoir Gizeux	Bourgueil	Restigné St Michel sur Loire
Villiers Au Bouin Couesmes	La Chapelle sur Loire Ingrandes de Touraine	Ambillou	Cléré les Pins Benais	Savigné sur Lathan Avrillé les Ponceaux
Château La Vallière (Emballages)	Rillé Hommes	Braye sur Maulne Lublé Marcilly Sur Maulne St Laurent de Lin	St Nicolas de Bourgueil Benais	Château La Vallière (OMr)
			Channay sur Lathan Courcelles de Touraine	Souigné Brèches



# Les Ordures Ménagères résiduelles

## Les chiffres de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

kg/habitant/an



Les hausses de 2020 et 2021 peuvent s'expliquer de différentes façons avec les différents confinements, toute la famille reste au foyer pour prendre l'ensemble des repas, mais également avec la modification du périmètre du territoire.

## Les déchets en provenance des professionnels et assimilés

La Redevance Spéciale s'adresse aux établissements publics ou privés, producteurs de déchets assimilables aux Ordures Ménagères résiduelles (OMr) dès lors qu'ils bénéficient du service de collecte assuré par le SMIPE Val Touraine Anjou.

- ▶ Administrations
- ▶ Associations
- ▶ Professions libérales
- ▶ Collectivités
- ▶ Entrepreneurs
- ▶ Artisans
- ▶ Établissements publics
- ▶ Commerçants

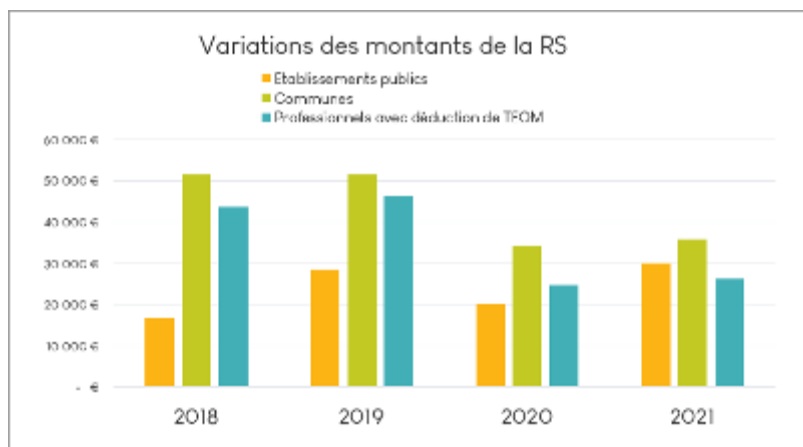
Le Syndicat a pris, par délibération le 1<sup>er</sup> mars 2011, la décision d'instaurer la Redevance Spéciale au 1<sup>er</sup> juillet 2011 pour le secteur SUD et le 13 octobre 2020 pour le secteur Nord.

ASSUJETTIS À LA REDEVANCE SPÉCIALE 2021			
Etablissements publics	Communes	Professionnels	total
30 113€	35 820€	34 498€	100 481€*

\*Total sans déduction de la TEOM

Avec déduction de la TEOM, le montant est de 92 223€.

Les recettes de la Redevances Spéciales ont augmenté de 16,59% par rapport à 2020.



## La Redevance Spéciale



327

bacs RS pour les OMr (payants et non payants)



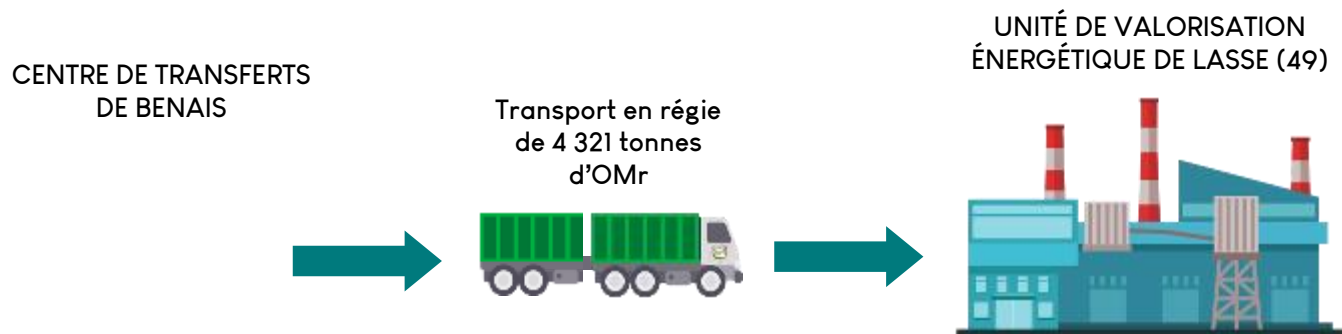
67

bacs RS pour les cartons (payants et non payants)

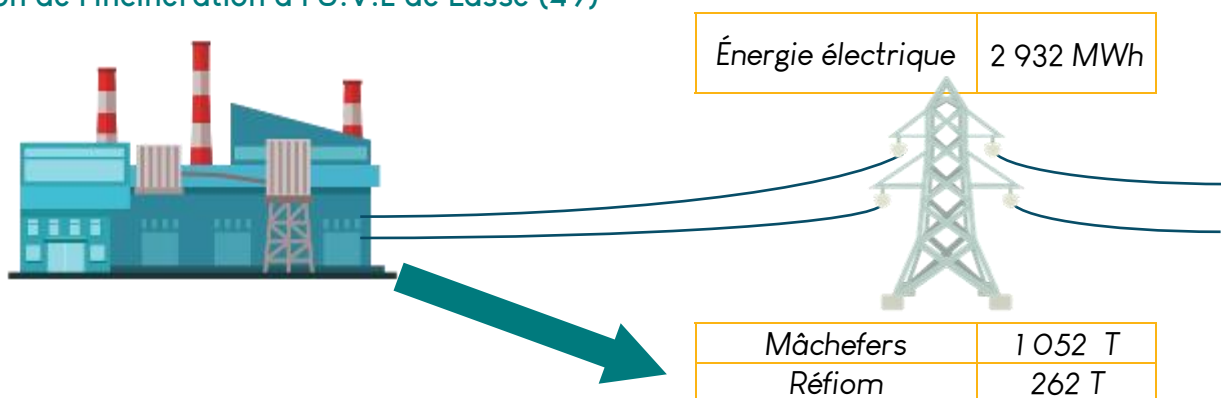
- **57 ÉTABLISSEMENTS RECENSÉS** produisant **PLUS DE 500 LITRES DE DÉCHETS** par semaine, (hors collectivité), soumis à la Redevance Spéciale, avec bacs de couleurs spécifiques. Le volume mis en place est défini selon leurs besoins.
- **406 CONTENANTS** (OMr et recyclables) répartis sur l'ensemble du territoire (payants et non payants)
- **163 130 LITRES** de déchets **FACTURÉS**

# ▶ Les Ordures Ménagères résiduelles

## ▶ Transport et traitement des Ordures Ménagères Résiduelles



## ▶ Production de l'incinération à l'U.V.E de Lasse (49)



### ▶ Mâchefers

Les mâchefers sont les résidus solides de l'incinération, c'est-à-dire, la partie minérale. On y retrouve notamment les métaux ferreux et non-ferreux.

### ▶ Réfioms

Récupérés sous forme de Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères, les Réfioms sont envoyés en Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD), à Saint-Cyr-des-Gâts en Vendée.

## ▶ Extrait des mâchefers



126 tonnes de métaux ferreux (Acier)



9 tonnes de métaux non ferreux (Aluminium)

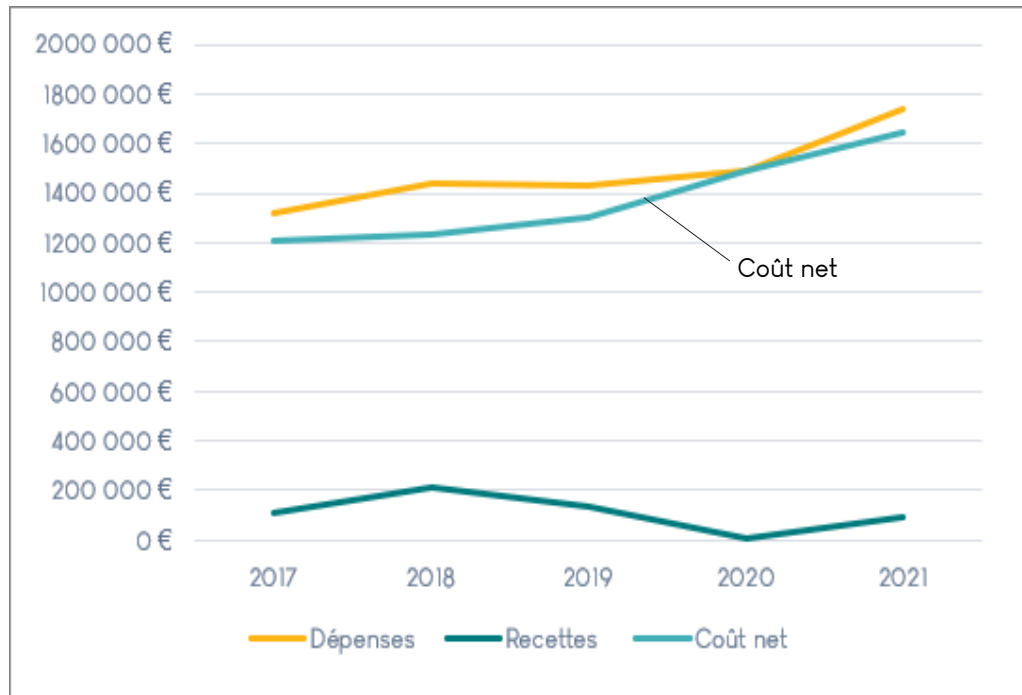
## ▶ Radioactivité



En 2021, aucune détection de radioactivité, sur nos caissons, n'a été répertoriée.

# ▶ Les Ordures Ménagères résiduelles

## ▶ Evolution des dépenses et des recettes

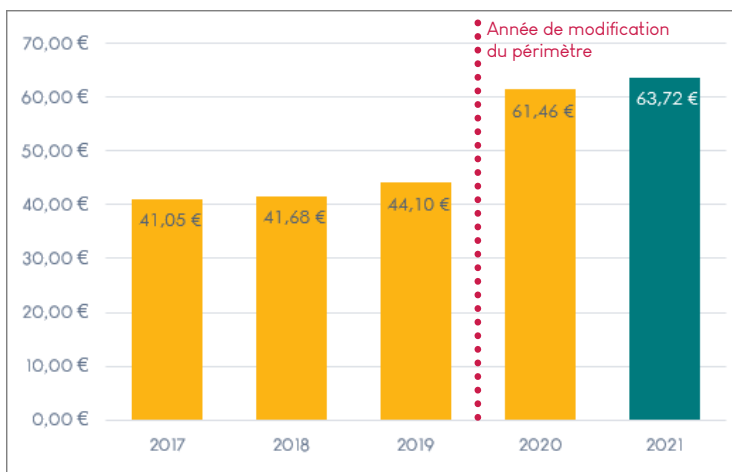


**Coût Net (dépenses-recettes) 1 646 014 € TTC**

**64€/habitant**  
(25 833 habitants 2021)

**367 €/tonne**  
(4 491T collectées)

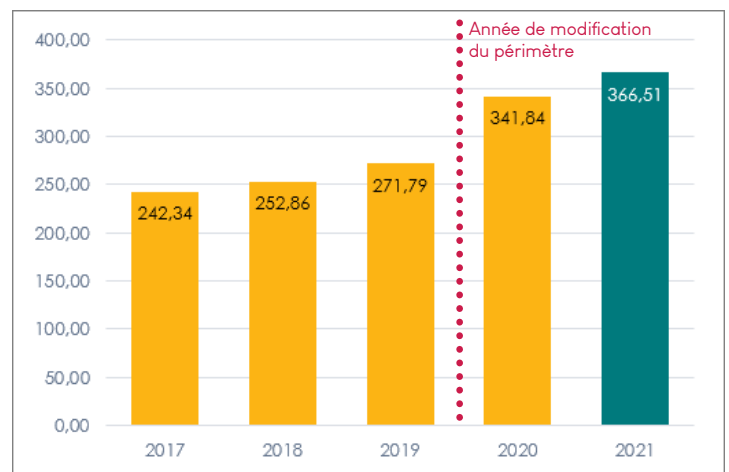
## ▶ Evolution du coût annuel par habitant



La modification du territoire en 2021 avec l'intégration de la commune d'Ambillou, explique cette dernière hausse de 5%.

En 2020 avec la perte des communes du Maine et Loire, le SMPE a perdu 5 116 habitants soit 17% de population.

## ▶ Evolution du coût annuel à la tonne



On constate une augmentation de 3% par rapport à l'année dernière.

# Les recyclables collecte en P.A.V. et en P.AP



**2 303T**  
de recyclables  
collectés en 2021  
(+6% par rapport à 2020)

**89,16kg**  
par habitant  
(-1 % par rapport à 2020)

# ▶ Les recyclables

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la commune d'Ambillou a intégré le service de collecte et de traitement du SMIPE.

Le contrat pour la reprise des verres par le prestataire SUEZ pour cette commune est désormais terminé. L'intégralité des emballages, qu'ils soient collectés en PAV ou en PàP sont acheminés vers le centre de tri du SMICTOM du Chinonais. A partir du 28 novembre 2021, ceux-ci sont dirigés vers le nouveau centre de tri de St Barthélémy d'Anjou (49)




Les papiers sont quant à eux extraits de la collecte des emballages en porte à porte pour les habitants du SUD, qui doivent désormais les déposer dans les PAV aux plastrons bleus.

## ▶ Depuis 2021

### COLLECTE DES RECYCLABLES - SMIPE Val Touraine Anjou

- ▶ Collecte des emballages en P.A.V. en régie pour les 12 communes du SUD et en Porte à Porte (PàP) pour les 14 communes du Nord
- ▶ Collecte des papiers en P.A.V. en régie pour toutes les communes du SMIPE
- ▶ Collecte du verre en P.A.V. en régie pour les 26 communes du SMIPE

Toutes les collectes sont effectuées en régie avec notre propre personnel et avec notre propre matériel.

	Verre 		Emballages 		Papier 	
	Nord	Sud	Nord	Sud	Nord	Sud
Nombre de contenants	92		52 sacs /foyer	70	71	
Type de contenants	colonnes		Sacs jaunes	colonnes	colonnes	
Ratio du nombre de contenants par habitants	1 pour 270		52/foyers	1 pour 343	52/foyer 1 pour 511	
Tonnages collectés	1 375T		247T	301T	442T	
Nombre d'habitants	7 520	16 662	7 520	16 662		
Collecteur	SMIPE vers BRUNET		SMIPE vers SMICTOM du Chinonais		SMIPE vers NORSKE SKOG	
Contrat			Fin du contrat 31/12/2021		Fin du contrat 31/05/2022	

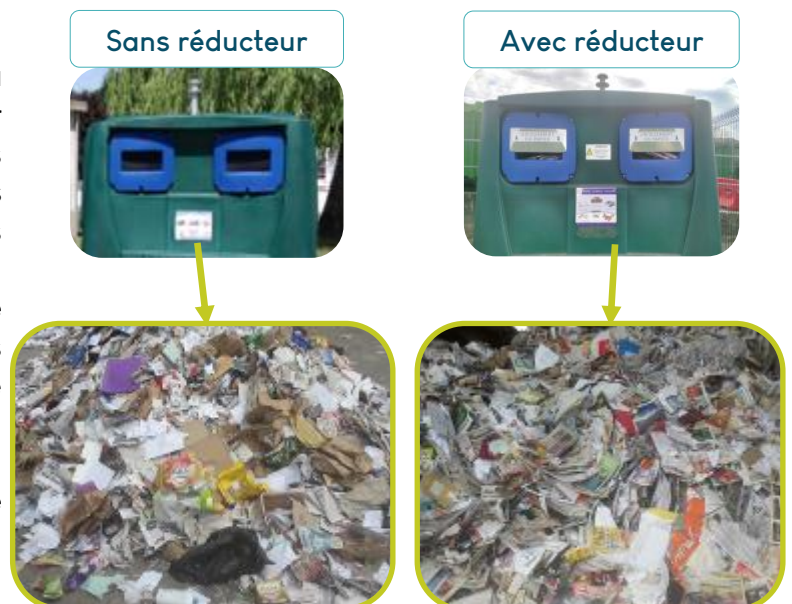
## ▶ Le papier

Le papier est collecté en PAV sur l'ensemble du territoire. Une campagne de communication à l'appui (voir rapport annuel 2020) a eu lieu pour demander aux habitants du Nord de mettre les papiers dans les PAV au lieu du sac jaune. Des adhésifs de prévention ont été collés sur les sacs qui contenaient trop de papiers.

Une fois collecté, le papier est amené au centre de transfert de Benais. De là, il est trié par les agents du SMIPE, à la main, avant son départ pour le recyclage chez Norske Skog à Golbey.

Suite à de nombreuses erreurs de tri, le choix a été fait de réduire l'entrée des opercules par une partie métallique. Après plusieurs mois, il y a beaucoup moins d'erreurs.

Au vu du résultat, le dispositif de modification des colonnes a été poursuivi sur l'ensemble des PAV courant 2021.



# Les recyclables

La collecte sélective est composée de l'ensemble des recyclables produits par les ménages. Elle comprend trois flux distincts : les emballages, les Journaux-Revues-Magazines (JRM) et le verre. Ils sont collectés en Point d'Apport Volontaire (PAV) ou en sacs jaunes, selon le flux et les secteurs du territoire (Nord ou Sud).

Sur l'ensemble du territoire du Syndicat, **92 P.A.V.** sont implantés ce qui représente **233 colonnes** au total.



La collecte de ces PAV s'effectue en régie par deux agents du Syndicat à l'aide de deux camions grue à benne déposable. Ces deux agents ont un cycle de travail alternant les horaires du matin et de l'après-midi.

Les circuits de collecte sont définis selon le taux de remplissage de chaque PAV dans un premier temps puis de la situation géographique. Evidemment, ces circuits sont ajustés en fonction de la fréquentation et du taux de remplissage des différents points, à l'aide du logiciel de géolocalisation CITIPAV.



# Les recyclables

## ► Analyse détaillée flux par flux



**1 395 tonnes**  
collectées

soit **54,02kg/**  
an/hab

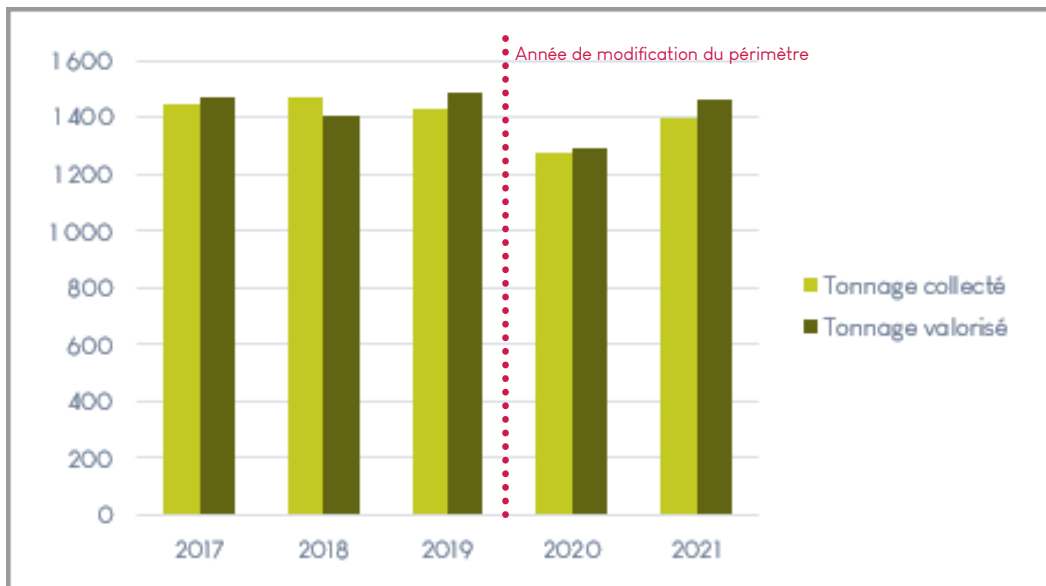
**1 465 tonnes**  
valorisées\*

soit **56,71kg/**  
an/hab

\* La différence entre le collecté et le valorisé correspond au stock de l'année antérieure



## ► Évolution des tonnages collectés et valorisés



Année	2017	2018	2019	2020	2021
Tonnage collecté (T)	1 446	1 469	1 428	1 272	1 395
Ratio (kg/hab/an)	49,18	49,96	48,48	52,59	54,02
Tonnage valorisé (T)	1 472	1 403	1 486	1 291	1 465
Ratio (kg/hab/an)	50,06	47,55	50,44	53,40	56,71

### ► Chiffres

- **5€/tonne** de coût pour le SMIPE (stockage plate-forme Brunet)
- **Moyenne de 16,82€/tonne** de recette pour le SMIPE  
(En 2021, la tonne était reprise pour 13,21€ soit une augmentation de 27,33%)

# Les recyclables



PAPIER

328 tonnes collectées

soit 12,69 kg/an/hab

377 tonnes valorisées \*

soit 14,60 kg/an/hab

\* La différence entre le collecté et le valorisé correspond au stock de l'année antérieure

COLLECTE

TRANSFERT & PRÉ-TRI

VALORISATION

PAPIER



327 t

71 colonnes collectées par le SMIPE



Pré-tri effectué en régie au centre de transfert de Benais

+ stock fin 2020 : 49 T

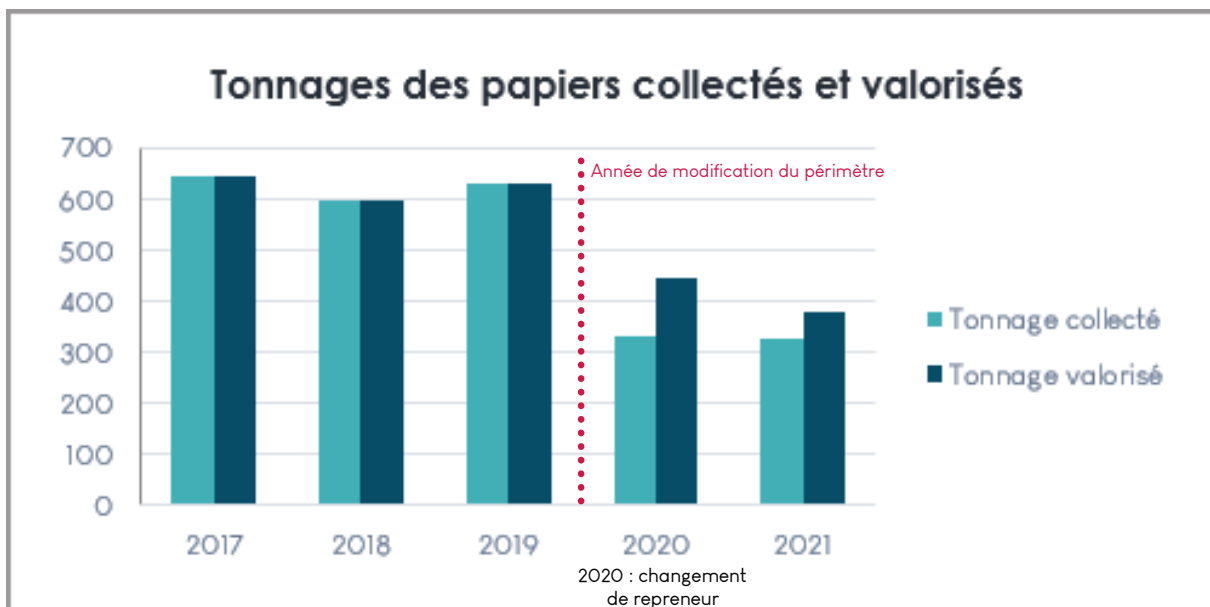


Recyclage du papier par



377 t

## Évolution des tonnages collectés et valorisés



Année	2017	2018	2019	2020	2021
Tonnage collecté (T)	642,98	596,92	629,44	446,37	327,82
Ratio (kg/hab/an)	21,86	20,23	21,36	18,46	12,69
Tonnage valorisé (T)	642,98	596,92	629,44	341,75	377,25
Ratio (kg/hab/an)	21,86	20,23	21,36	14,23	14,60

## Chiffres

Reprise moyenne du papier en catégorie papier 1.11 à 72,63€/tonne de recette (En 2020, la tonne était reprise pour 50€ soit une augmentation de 45,26%)

# Les recyclables

## EMBALLAGES



**548 tonnes**  
collectées  
soit **21,22 kg/**  
an/hab

**354 tonnes**  
valorisées \*  
soit **13,71 kg/**  
an/hab

\* La différence entre le collecté et le valorisé correspond aux refus de tri

### COLLECTE

### TRANSFERT

### TRAITEMENT CENTRE DE TRI

### VALORISATION

## EMBALLAGES



70 colonnes  
et sacs jaunes  
collectés par  
le SMIPE

548 t



Usine Benais



Tri effectué par le  
SMICTOM du CHINONNAIS

A partir de fin novembre,  
tous les emballages sont  
envoyés au centre de tri -  
Biopôle à St Barthélémy  
d'Anjou (49)

354 t

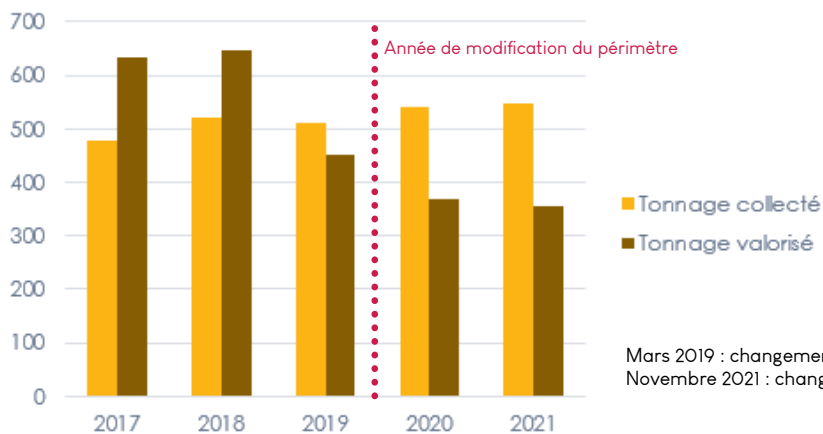


5 filières de Valorisation :



## Évolution des tonnages collectés et valorisés

Tonnages des emballages collectés et valorisés



Mars 2019 : changement de centre de tri  
Novembre 2021 : changement de centre de tri

Année	2017	2018	2019	2020*	2021
Tonnage collecté (T)	478,2	522,6	510,94	542,06	548,05
Ratio (kg/hab/an)	16,26	17,71	17,34	22,42	21,22
Tonnage valorisé (T)	633,88	645,73	450,97	369,85	354,28
Ratio (kg/hab/an)	21,55	21,88	15,31	15,29	13,71

\* Intégration des communes du Nord avec papier dans les sacs jaunes. En 2021, les papiers doivent être déposés dans les colonnes bleues, si retrouvés dans le sac jaune, ils sont considérés en refus

## Chiffres

**300€/tonne entrante** de coût de tri pour le SMIPE  
(En 2020, le coût était de 299€)

# Les recyclables

Comment s'explique la différence entre les tonnes collectées et les tonnes valorisées :

## ► La freinte

La freinte correspond à la perte de volume que subissent les marchandises à cause de l'humidité, des manipulations et du transport.

## ► Les refus

Les refus sont des erreurs de tri qui correspondent aux indésirables. Ils devraient être présentés soit en collecte des Ordures Ménagères résiduelles soit au sein des différents flux de déchèteries.

En 2021, sur les 548 tonnes d'emballages acheminés au centre de tri, 313.26 tonnes de refus ont été comptabilisés, représentant une moyenne de 43,60%.

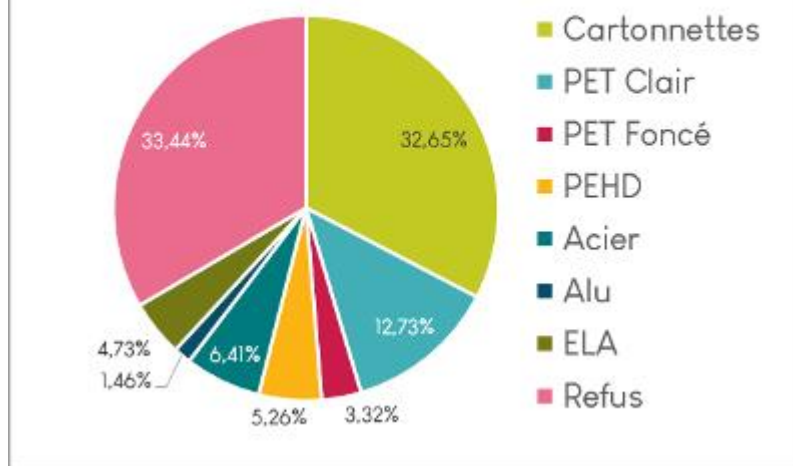
## ► Caractérisations

Chaque année, le Syndicat effectue des caractérisations, qui consistent à prendre un échantillon de nos emballages ménagers recyclables du SMIPE (environ 35 kg). L'échantillon est ensuite trié en 8 catégories de matériaux présents : Acier, aluminium, cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique en trois catégories : opaques, transparents et colorés et pour finir les refus (déchets non recyclables ou mal triés).

Une fois les matériaux séparés, ils sont pesés pour attribuer un pourcentage de présence à chaque catégorie de matériaux. Cela permet de cibler les erreurs de tri et de mieux communiquer auprès des usagers pour une compréhension optimale des consignes de tri. L'objectif étant de contribuer à diminuer les refus.

En effet, les erreurs constatées compliquent le tri des déchets sur la chaîne de tri et pénalisent financièrement le SMIPE.

Moyenne des matières retrouvées lors des caractérisations (vrac + sac)



Les emballages les plus collectés sont les cartonnettes à 33% et les PET Clair qui sont les bouteilles plastiques transparentes à 13%.



- En 2021, 16 caractérisations ont été réalisées
- Un total de 174 kg de refus comptabilisés, soit une moyenne de 10,85 kg par séance
- La moyenne des refus lors des caractérisation est de 33% (-21,16% par rapport à 2019)

# Les recyclables

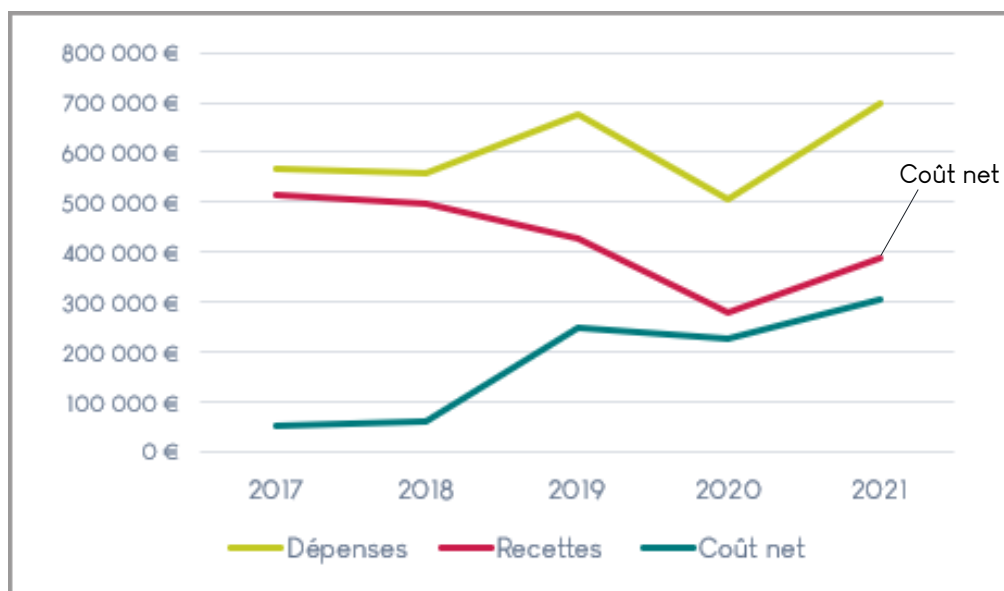
## ► Recettes filières au titre de l'année 2021 (T1 à T4)

Concernant les recettes versées par les filières de recyclage suite à la revente des matériaux :

- Reprise des flaconnages plastiques (VALORPLAST) : **24 766,01€**
- Reprise des métaux : alu et acier (ARCELOR MITTAL + AFFIMET) : **9 302€**
- Reprise du verre ménager (VERALLIA) : **24 692,83€**
- Reprise des cartonnettes et briques alimentaires (REVIPAC) : **43 306,55€**
- Reprise des Journaux Revues Magazines (NORSKE SKOG) : **32 911,80€**

**TOTAL : 134 979,19€**

## ► Evolution des dépenses et des recettes (CA 2021)

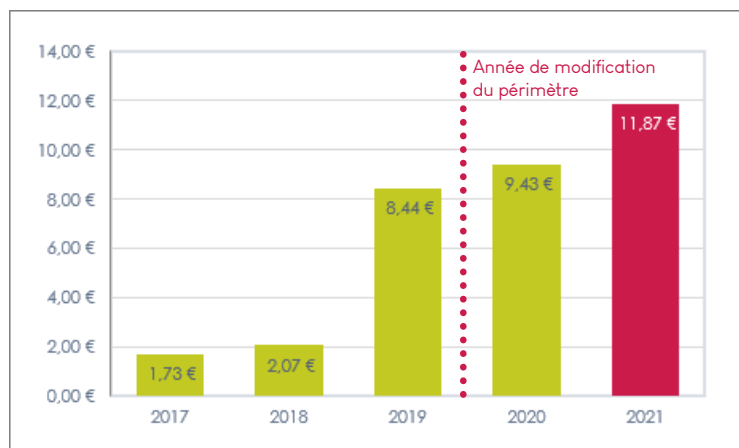


**Coût Net (dépenses-recettes) 306 682 € TTC**

**11,87€/habitant**  
(25 833 habitants 2021)

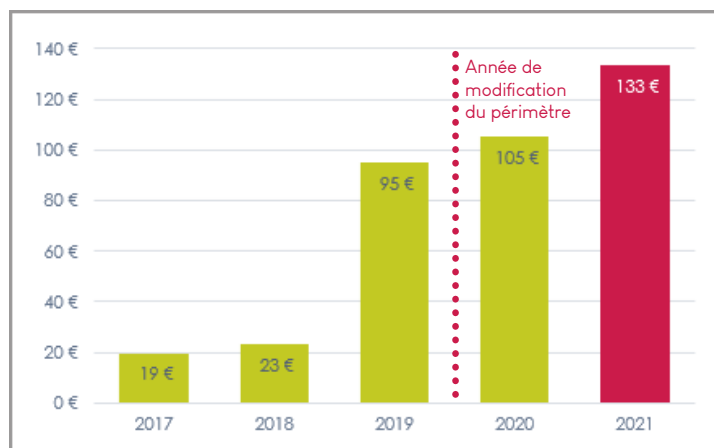
**133€/tonne**  
(2 303T collectées)

## ► Evolution du coût annuel par habitant



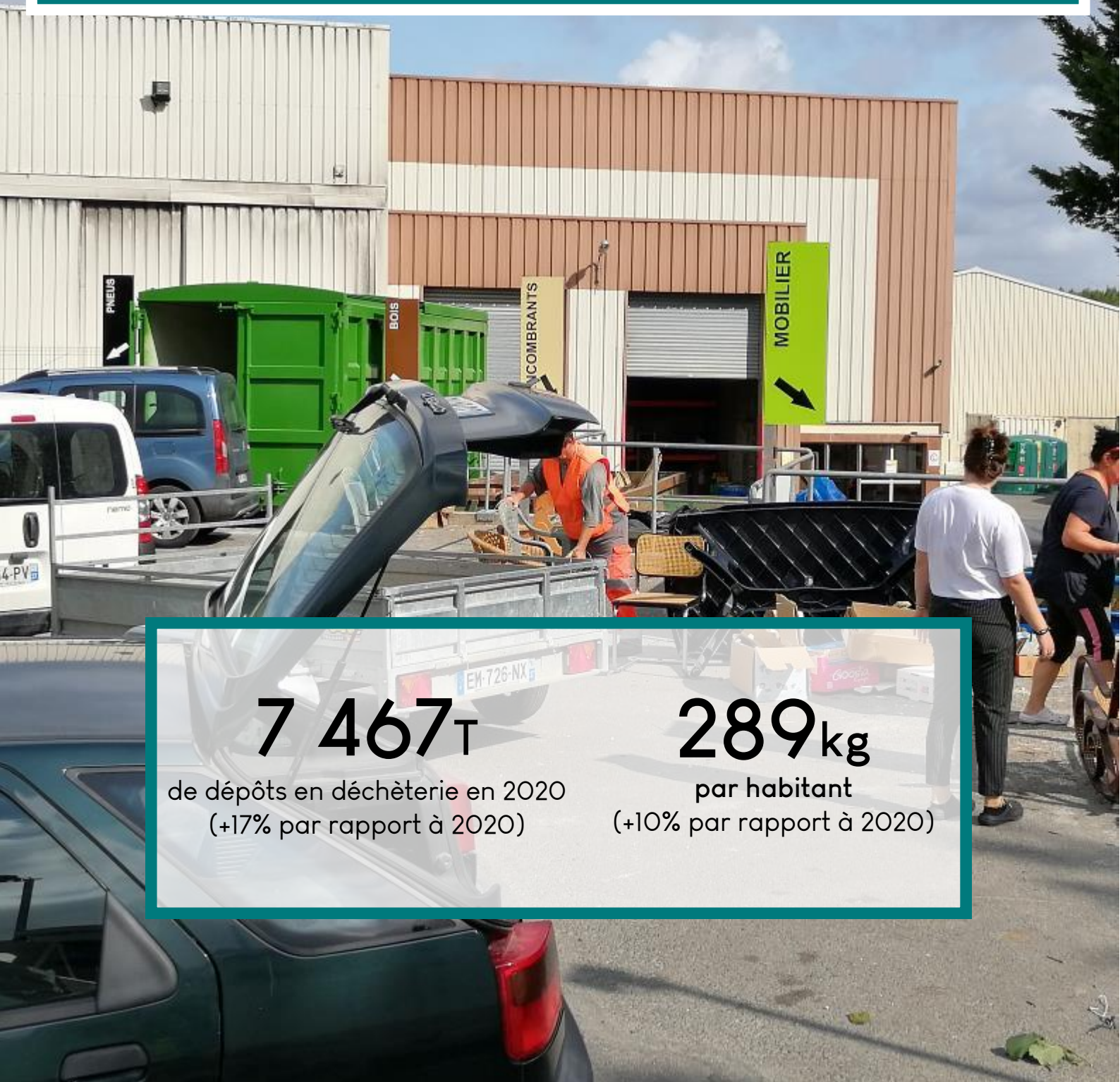
> On constate une augmentation de 26% du coût annuel par habitant, par rapport à 2020.

## ► Evolution du coût annuel à la tonne



> Le coût annuel à la tonne a augmenté de 6% par rapport à 2020.

# Le réseau des déchèteries



**7 467<sub>T</sub>**

de dépôts en déchèterie en 2020  
(+17% par rapport à 2020)

**289<sub>kg</sub>**

par habitant  
(+10% par rapport à 2020)

# ► Réseau des déchèteries

Le SMIPE Val Touraine Anjou gère un réseau de 5 déchèteries déployées sur son territoire. Ces déchèteries apportent une solution de proximité aux déchets encombrants et toxiques qui doivent être collectés séparément en raison de leur volume ou de leur nocivité.

**ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ POUR LES PARTICULIERS ET SUR FACTURATION POUR LES PROFESSIONNELS ET GROS VOLUMES**

## ► Le Réseau sur le territoire du SMIPE

**5**

DÉCHÈTERIES  
SUR LE TERRITOIRE  
DU SMIPE

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES  
QUAI DE TRANSFERT



## ► Modalité d'exploitation

L'accès en déchèterie s'effectue par la délivrance d'une vignette sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de la carte grise du ou des véhicules, que l'on soit particulier ou professionnel.

La gestion des sites est assurée, en régie, par le personnel du SMIPE, cela comprend l'accueil des usagers, la rotation des caissons ainsi que les transferts sur les sites de tri et de valorisation.

Les flux : végétaux, métaux, encombrants, bois, ferraille, cartons, mobilier, réemploi, gravats, béton, placoplâtre, batteries, déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, peintures, lampes, cartouches d'encre, piles, huile de vidange et filtres à gazole, huile de friture, pneus, vitrage, radiographies, capsules café aluminium, bouchons en liège, textile, les liens de cerclage et films plastiques des professionnels.



**24**  
FILIÈRES DE  
VALORISATION  
EN DÉCHÈTERIE

## ► Horaires de déchèteries

### HORAIRES PERIODE ESTIVALE (Du 15 AVRIL au 14 OCTOBRE)

	BENAIS	BOURGUEIL	ST PATRICE	ST LAURENT DE LIN	SAVIGNE SUR LATHAN
Lundi	6h30 - 12h	14h - 17h30	9h - 12h	Fermée	9h à 12h 14h à 17h30
Mardi	6h30 - 12h	9h - 12h	Fermée	9h à 12h 14h à 17h30	Fermée
Mercredi	6h30 - 12h	9h - 12h	14h - 16h30	14h - 17h30	9h - 12h
Judi	6h30 - 12h	14h - 17h30	Fermée	9h - 12h	14h - 17h30
Vendredi	6h30 - 12h	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi	6h30 - 12h	9h à 12h 14h à 17h30	9h à 12h 14h à 16h30	9h à 12h 14h à 17h30	9h à 12h 14h à 17h30
FERRAILLE	Tous les jours	2 <sup>ème</sup> samedi de chaque mois	3 <sup>ème</sup> samedi de chaque mois	1 <sup>er</sup> samedi de chaque mois	4 <sup>ème</sup> samedi de chaque mois

### HORAIRES PERIODE HIVERNALE (Du 15 OCTOBRE au 14 AVRIL)

	BENAIS	BOURGUEIL	ST PATRICE	ST LAURENT DE LIN	SAVIGNE SUR LATHAN
Lundi	6h30 - 12h	14h - 17h30	9h - 12h	Fermée	9h à 12h 14h à 17h30
Mardi	6h30 - 12h	9h - 12h	Fermée	9h à 12h 14h à 17h30	Fermée
Mercredi	6h30 - 12h	9h - 12h	14h - 16h30	14h - 17h30	9h - 12h
Judi	6h30 - 12h	14h - 17h30	Fermée	9h - 12h	14h - 17h30
Vendredi	6h30 - 12h	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi	6h30 - 12h	09h - 13h	09h - 13h	09h - 13h	09h - 13h
FERRAILLE	Tous les jours	2 <sup>ème</sup> samedi de chaque mois	3 <sup>ème</sup> samedi de chaque mois	1 <sup>er</sup> samedi de chaque mois	4 <sup>ème</sup> samedi de chaque mois

Selon les saisons et afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, les horaires des déchèteries sont adaptés aux apports plus nombreux l'été que l'hiver. Ainsi la durée d'accueil du samedi est 6h30 en été contre 4h en hiver.

# Réseau des déchèteries

## ► Conditions d'accès

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021, les conditions d'accès en déchèteries ont été modifiées, selon les panneaux suivants, installés à toutes les entrées.

**CONDITIONS D'ACCÈS - VÉHICULES -**  
Extrait du règlement de service en vigueur, valide et révisé par le Comité Syndical.

**VÉHICULES AUTORISÉS**  
Véhicules au P.T.A.C.\*  
**JUSQU'À 3,5T**

**INTERDIT de basculer la benne**

**VÉHICULES INTERDITS**  
Tous les tracteurs  
Véhicules au P.T.A.C.\*  
**SUPÉRIEUR à 3,5T**

\*Véhic. Facilités en Charges Admises (V) sur le certificat d'immatriculation

[www.smipe-vta.net](http://www.smipe-vta.net)

**CONDITIONS D'ACCÈS - VOLUMES AUTORISÉS -**  
Extrait du règlement de service en vigueur, valide et révisé par le Comité Syndical.

**PARTICULIERS**  
JUSTIFIANT D'UNE RÉSIDENCE SUR LE TERRITOIRE DU SMIFE-VTA

Dépôts journaliers  
**INFÉRIEURS à 2 m<sup>3</sup>** → **GRATUIT**  
tous flux confondus

Dépôts journaliers  
**SUPÉRIEURS à 2 m<sup>3</sup>** → **Facturation à la pesée au Centre de transfert de Benais**  
tous flux confondus  
Du lundi au vendredi 06h30 - 12h00

Conditions et modalités de paiement des factures sur [www.smipe-vta.net](http://www.smipe-vta.net)

**CONDITIONS D'ACCÈS - VOLUMES AUTORISÉS -**  
Extrait du règlement de service en vigueur, valide et révisé par le Comité Syndical.

**PROFESSIONNELS**  
JUSTIFIANT D'UNE RÉSIDENCE SUR LE TERRITOIRE DU SMIFE-VTA

Dépôts journaliers  
**INFÉRIEURS à 1 m<sup>3</sup>** → **GRATUIT**  
tous flux confondus

Dépôts journaliers  
**ENTRE 1 et 2 m<sup>3</sup>** → **Facturation par passage en déchèterie**  
tous flux confondus  
Carte prépayée selon tarifs en vigueur

**SANS LIMITE DE VOLUME** → **Facturation à la pesée au Centre de transfert de Benais**  
Du lundi au vendredi 06h30 - 12h00

Conditions et modalités de paiement des factures sur [www.smipe-vta.net](http://www.smipe-vta.net)

## ► Accès professionnels et particuliers gros volumes

Pour les volumes supérieurs à 2 m<sup>3</sup> pour les particuliers et de plus d'1 m<sup>3</sup> pour les professionnels, l'utilisateur est dirigé vers le centre de transfert de Benais où ses déchets seront pesés.

Il est accessible uniquement du lundi au vendredi de 6h30 à 12h00.

Les apports sont ainsi facturés selon la nature des apports et le poids réel grâce au pont bascule :

FLUX	Tarifcation à
GRAVATS	7 €
ENCOMBRANTS/ PLACOPLÂTRE/ FILM PLASTIQUES	75 €
VÉGÉTAUX/BOIS	13 €

### ► Les chiffres

- 204 usagers payeurs (-56%)
- 209 tonnes d'encombrants/placoplâtre et films
- 263 tonnes de gravats
- 375 tonnes de végétaux/bois
- 24 003,16€ de dépôts payants

Afin de gagner du temps, les professionnels peuvent se faire enregistrer auprès du SMIFE, afin d'obtenir un badge de pesée.

Ce badge est délivré sur présentation d'un extrait Kbis, et un chèque de caution de 20€.

Ainsi à chaque passage, l'utilisateur devient indépendant et pèse ses déchets sans l'intervention d'un agent SMIFE. La facturation est établie tous les mois.

# ► Réseau des déchèteries

## ► Offre de service aux particuliers : location saison

Depuis plusieurs années maintenant, le Syndicat met à disposition des particuliers du territoire des caissons, afin de répondre à un besoin ponctuel pour le transport de leurs déchets verts, encombrants ou autres déchets nécessitant de très nombreux tours en déchèteries...

Cette prestation comprend le dépôt du caisson, son enlèvement après chargement et l'acheminement du caisson sur le site d'exploitation de Benais, par nos services, pour un montant de 83,00€. A cela s'ajoute le coût du traitement selon le type de déchets (voir les tarifs page 26). En cas d'annulation de la part de l'utilisateur, les 83 euros sont tout de même facturés afin de couvrir les frais de déplacements du SMIPE.

## ► Les chiffres de locations

- 44 caissons livrés (+69%)
- 135,34 tonnes collectées
- 3 838€ facturés



## ► Comptage des entrées déchèteries

Depuis juin 2019, le SMIPE a mis en place un système de comptage à cellule au sein de 3 de ses déchèteries, dans un premier temps : Benais, Bourgueil et St Patrice. Cette technique a la particularité de compter les véhicules, mais aussi les remorques. Cela permet donc de comparer les sites entre eux suivant l'heure, le mois ou la saison. Cependant, cela ne donne pas fréquence exacte du public.

L'année 2019 a été comptabilisée en demi-année, l'année 2020 avec un trou de 8 semaines dû au COVID, l'année 2021 est désormais la base de ce premier état des lieux :

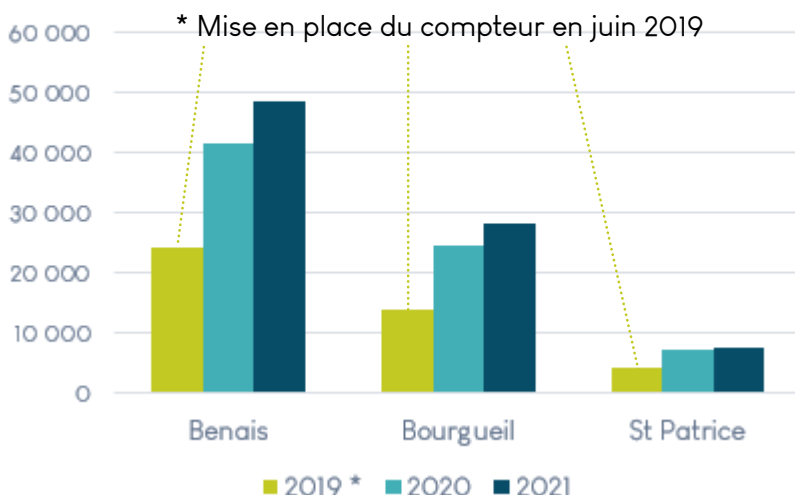
## ► Nombre de comptage par an

Années	Benais	Bourgueil	St Patrice	Total
2019 *	24 262	13 783	4 248	42 293
2020	41 332	24 508	7 061	72 901
2021	48 366	28 272	7 452	84 090
	113 960	66 563	18 761	199 284

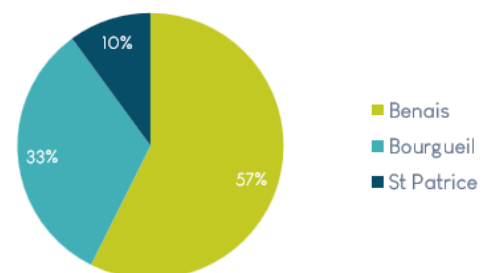


La plus forte fréquentation des déchèteries s'effectue d'avril à octobre, avec un pic en août.

## Totalisation du nombre d'entrées en déchèteries par an



## Totalisation du nombre d'entrées en déchèteries par an sur trois années

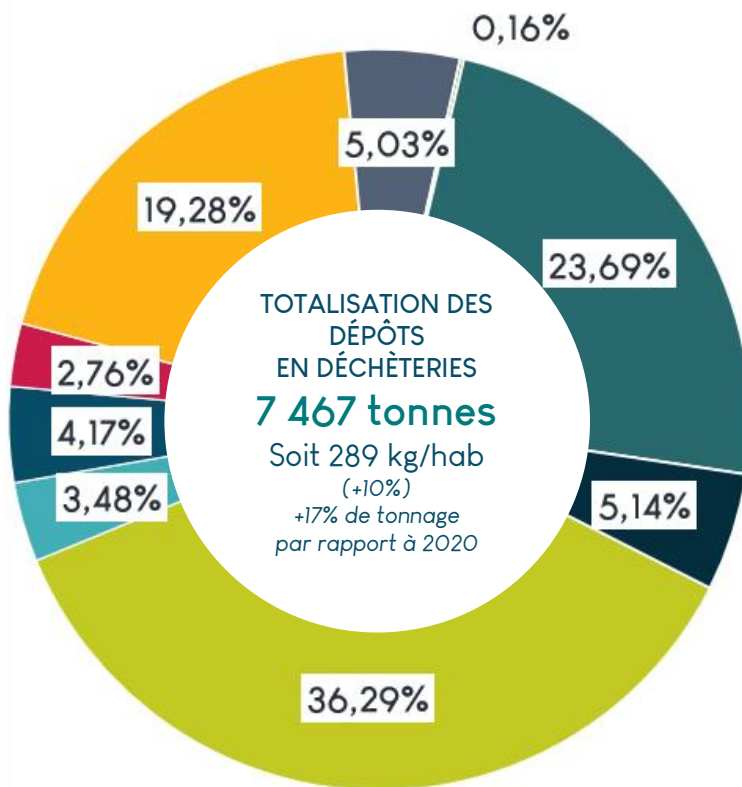


On constate que plus de la moitié des apports se fait en déchèterie de Benais et sa fréquentation annuelle est en constante augmentation.

# Réseau des déchèteries

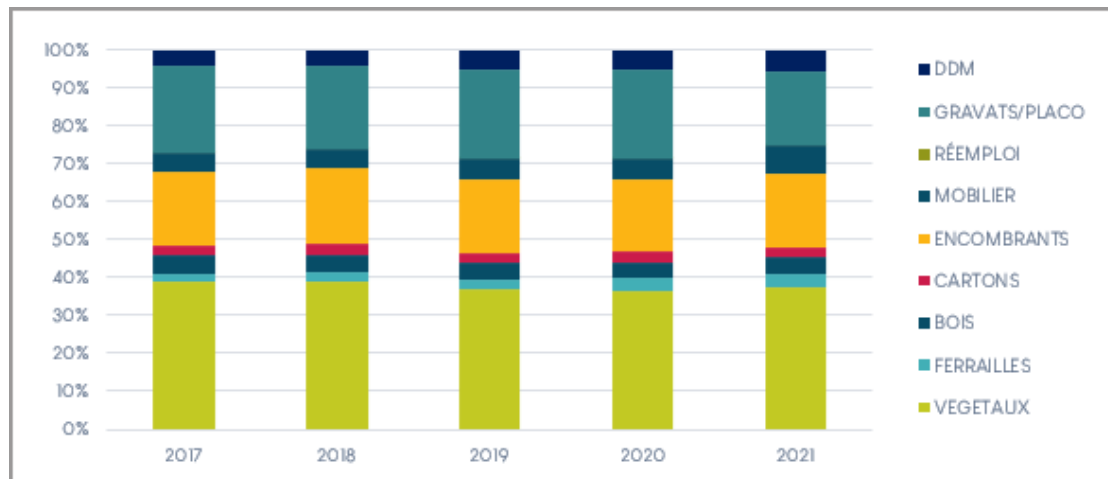
## ► Répartition des tonnages par flux

Près de **79,47%** du tonnage déposé en déchèteries provient des végétaux, des encombrants et des gravats :



- **VÉGÉTAUX** : 2 803,06 tonnes  
soit 108,51 kg/hab  
+13,60% par rapport à 2020
- **FERRAILLES** : 240,32 tonnes  
soit 9,30 kg/hab  
+1,63% par rapport à 2020
- **BOIS** : 338,80 tonnes  
soit 11,04 kg/hab  
+13,12% par rapport à 2020
- **CARTONS** : 196,17 tonnes  
soit 7,59 kg/hab  
+4,72% par rapport à 2020
- **ENCOMBRANTS** : 1 431,26 tonnes  
soit 55,40 kg/hab  
+9,17% par rapport à 2020
- **MOBILIER** : 546,70 tonnes  
soit 21,70 kg/hab  
+59,79% par rapport à 2020
- **RÉEMPLOI** : 16,56 tonnes  
soit 0,64 kg/hab  
+53,33% par rapport à 2020
- **GRAVATS/ PLACOPLÂTRE** : 1 450,98 tonnes  
soit 56,17 kg/hab  
-3,78% par rapport à 2020
- **DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES** : 442,71 tonnes  
soit 17,14 kg/hab  
+35% par rapport à 2020

## ► Répartition des tonnages déposés



## ► Collecte de l'amiante lié

Lors de la journée de collecte de l'amiante lié, le 26 juin 2021, réservée aux particuliers du territoire, les 76 personnes inscrites ont déposé un total de **22,100T d'amiante**, soit une **augmentation de 19%** par rapport à 2020. Le coût de l'opération s'est élevé à **6 889€**.


## ► La matériauthèque

Inaugurée en 2019 au sein de la déchèterie de Benais, la matériauthèque, un lieu de libre-échange entre particuliers, permet de prendre et déposer des matériaux de toutes sortes, encore utilisables comme des huisseries, carrelage, palettes, sanitaires, outils, ciment, etc

Les matériaux déposés repartent ainsi rapidement vers un nouvel avenir ...

# ► Réseau des déchèteries

## ► Les prestataires du recyclage

MATIÈRES	TYPE DE PRESTATIONS	PRESTATAIRES
<b>Cartons</b> 	Valorisation Matière	 (Dpt 49)
<b>Végétaux</b> 	Valorisation Organique	 + <b>FERME DE LA BROSSE</b> (Dpt 37) (Dpt 49)
<b>Encombrants</b> 	Valorisation Energétique	 (Dpt 49)
<b>Métaux</b> 	Valorisation Matière	 (Dpt 49)
<b>Bois</b> 	Valorisation Matière	 (Dpt 49)
<b>Mobilier</b> 	Valorisation Matière	 (Dpt 49 et 37)
<b>Gravats</b> 	Valorisation en réfection des routes	 (Dpt 37)
<b>Béton</b> 	Valorisation en remblai de décharge contrôlées	 (Dpt 37)
<b>Batteries</b> 	Traitement Spécifique	 (Dpt 41)
<b>D3E</b> 	Recyclage des matières	 (Dpt 37)
<b>Peintures/Solvants</b> 	Traitement Spécifique	 +  (Dpt 37)

# ► Réseau des déchèteries

## ► Les prestataires du recyclage

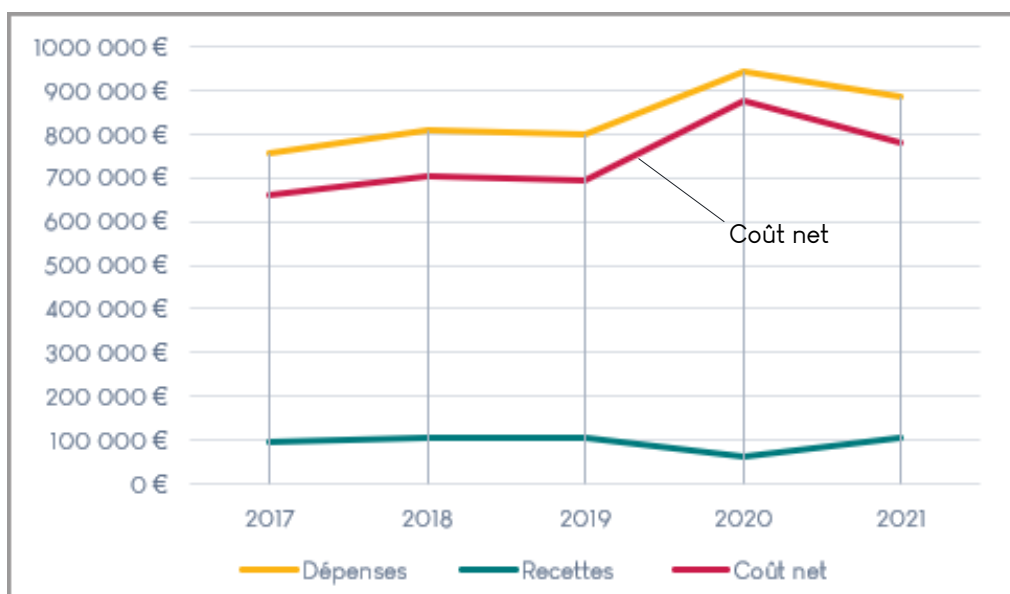
MATIÈRES	TYPE DE PRESTATIONS	PRESTATAIRES
<b>Réemploi</b> 	Réutilisation Réemploi	 (Dpt 49)
<b>Lampes et néons</b> 	Valorisation matière	 (Dpt 28)
<b>Cartouches d'encre</b> 	Valorisation matière et réutilisation	 (Dpt 69)
<b>Piles</b> 	Valorisation matière	 (Dpt 44)
<b>Huiles de vidange</b> 	Valorisation matière	 (Dpt 86)
<b>Huiles de friture</b> 	Valorisation matière	 (Dpt 44)
<b>Radiographies</b> 	Traitement Spécifique	 (Dpt 85)
<b>Pneus</b> 	Valorisation matière	 (Dpt 69)
<b>Bouchons en liège</b> 	Valorisation matière	 Association Promesses d'avenir (Dept 49)
<b>Textiles</b> 	Valorisation matière et réutilisation	   (Dpt 37)
<b>Capsules Nespresso</b> 	Valorisation matière	 (Lichtenvoorde, Pays-Bas)

# Réseau des déchèteries

## ► Dépenses filières au titre de l'année 2021 (T1 à T4)

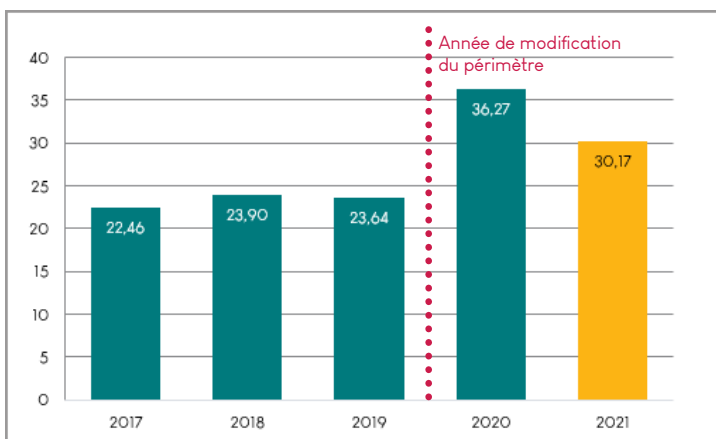
Flux	Dépenses (TTC)
► Encombrants (Sivert)	159 895 €
► Végétaux (LCE et Ferme de la Brosse)	62 342 €
► Cartons (Performance Environnement)	8 792 €
► Déchets Ménagers Spéciaux (peintures,...) (BS Environnement)	14 806 €
► Gravats (Ets MOREAU)	4 483 €
<b>Total</b>	<b>250 318 €</b>

## ► Evolution des dépenses et des recettes

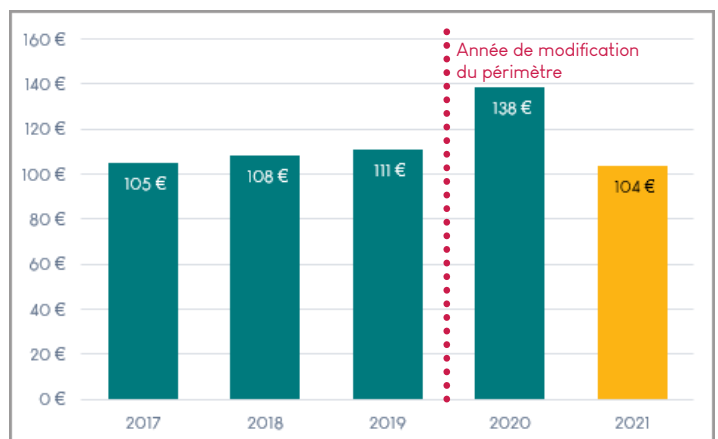


Coût Net (dépenses-recettes)	779 499 € TTC	30,17 €/habitant	104 €/tonne
		(25 833 habitants 2021)	(7 467T collectées)

## ► Evolution du coût annuel par habitant



## ► Evolution du coût annuel à la tonne



# Indicateurs financiers



# Indicateurs financiers

## Budget de fonctionnement

### Les dépenses (chiffres en € TTC issus du CA 2021)

En 2021, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **3 317 670 €** et se sont réparties comme suit :  
(opérations réelles : 2 859 177€ - opérations d'ordres : 458 493€)

#### Charges générales

1 631 004 €

carburant, maintenance des véhicules, prestations de traitement, assurances

#### Charges financières

25 527 €

Intérêts d'emprunt

#### Charges de personnel

1 138 692 €

Salaires et cotisations

#### Charges exceptionnelles

4 165 €

titres annulés sur exercice antérieur

#### Charges de gestion courante

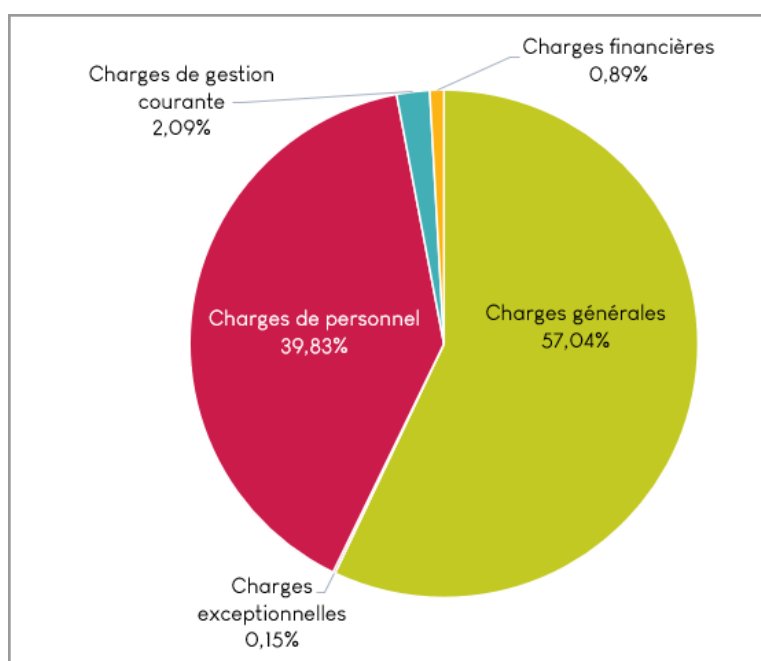
59 789 €

Indemnités élus et contributions organismes, admission en non valeurs...

#### Amortissements

458 493 €

### Répartition des dépenses



Hors amortissements, les charges à caractères générales (carburant, maintenance de véhicules et équipements, prestations de traitement, assurances, ...), représentent plus de la moitié (57%, en hausse de 5 points) des charges totales du SMIPE.

Le deuxième poste le plus important est celui des charges du personnel à près de 40%.

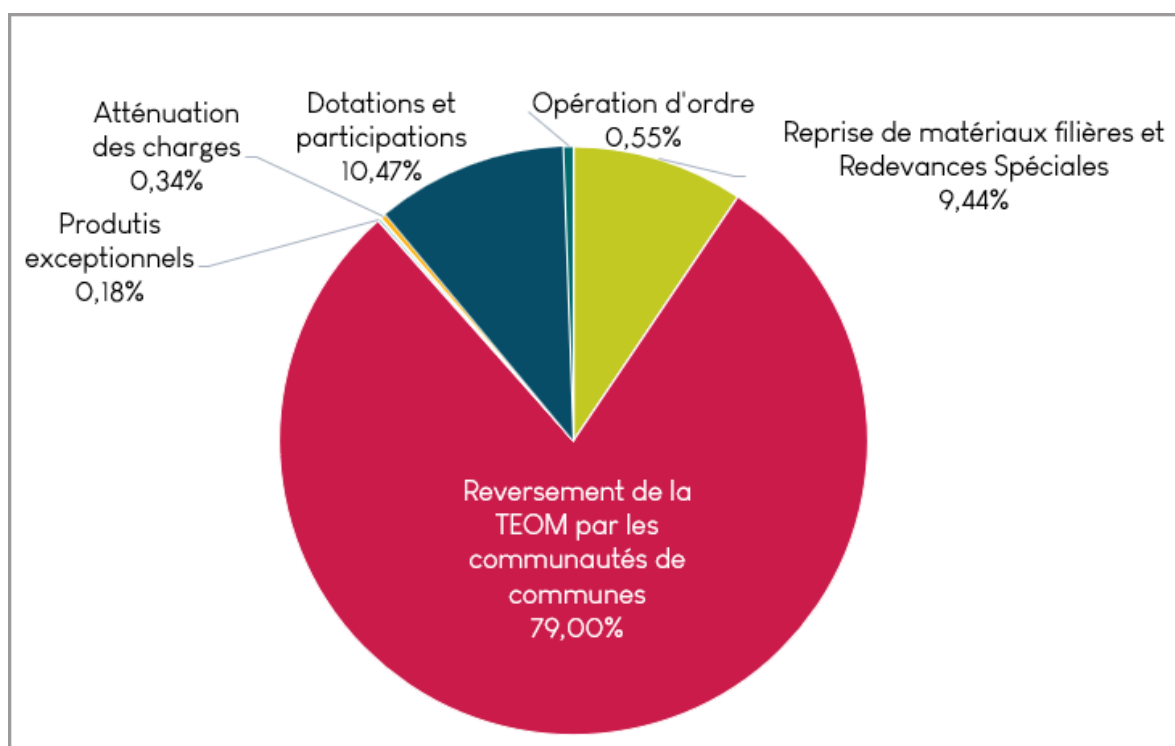
# ► Indicateurs financiers

## ► Les recettes (chiffres en € TTC issus du CA 2021)

En 2021, les recettes de fonctionnement du syndicat ont atteint 2 947 246 € et sont réparties comme suit :



## ► Répartition des recettes



Plus de 20% des recettes proviennent de la valorisation des matériaux (collecte sélective et déchèteries) : vente des produits et participations des eco organismes (CITEO, Eco DDS, OCAD3E, Re\_fashion, Eco-Mobilier)

# ► Indicateurs financiers

## ► Budget d'investissement

### ► Les dépenses (chiffres en € TTC issus du CA 2021)

Les dépenses d'investissement (hors opération d'ordre) réalisées au titre de l'année 2021 se sont élevées à **295 537 €**.

Les dépenses d'investissement ont été affectées aux opérations suivantes :

OPÉRATION OU ARTICLE	LIBELLÉ	MONTANT
1641	Remboursement emprunts (capital)	147 125,01 €
2031	Frais d'études	14 460€
2033	Frais d'insertion	752,40€
Op.38	Matériel et outillage divers	104 115,28 €
Op.41	Acquisition véhicule	7 844,64 €
Op.48	Bâtiments d'exploitation—Site de Benais	7 627 €
Op.55	Déchèterie de Saint Laurent de Lin	499 €
Op.60	Logiciels et matériels informatiques	8 966,94 €
Op.67	Locaux administratifs –construction et travaux divers	1 681,06 €
Op.52	Déchèterie de Bourgueil	2 466€

### ► Les recettes (chiffres en € TTC issus du CA 2021)

Les recettes d'investissement se sont élevées à **458 493,10 €**

La section s'équilibre à l'aide du FCTVA (59 341,64€) et de l'excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur (46 064, 49€).





collecter

trier

traiter

valoriser

réduire



**SMIPE Val Touraine Anjou**

Zone Industrielle – La Petite Prairie  
1, Impasse Clé des Champs – B.P. 35 – 37140 BOURGUEIL  
Tél. 02.47.97.89.75 courriel : [contact@smipe-vta.net](mailto:contact@smipe-vta.net)

[www.smipe-vta.net](http://www.smipe-vta.net)